

Loi 26.844 d'Argentine (2013) sur les travailleuses domestiques — l'enregistrement a doublé, mais trois sur quatre restent non déclarées

Gender Equality · Bonne pratique · Argentine

Score de qualité : 41/100

Niveau de preuve : Modérées

Résumé

La loi 26.844 (2013) a doté les travailleuses domestiques argentines, surtout des femmes, d'un régime spécial avec déclaration obligatoire. Les déclarées sont passées de ~220 000 à ~475 000 en 2015, mais ~75 % restaient non déclarées en 2018.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	2/3
Impact on gender equality	1/1
Effectiveness	0/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	1/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	0/1
Gender-mainstreaming embedding	0/1
Curator validation	0/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-10-10

[Ministerio de Trabajo, Empleo y Seguridad Social \(Argentina\)](#) — consulté le 2026-10-10

[World Bank Economic Review \(Boruchowicz, 2025\) record](#) — consulté le 2026-10-10

[Chequeado: 75% of domestic jobs unregistered](#) — consulté le 2026-10-10

[Registered domestic workers 2015 report](#) — consulté le 2026-10-10

Citer — Evidoria. *Loi 26.844 d'Argentine (2013) sur les travailleuses domestiques — l'enregistrement a doublé, mais trois sur quatre restent non déclarées*. ID persistant : ef3b1edf-7d06-4f46-a006-8409d58bde19.